

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



RETOUR DE CHASSE A TIR AUX CHIENS COURANTS

CHRONIQUE

NICE nous ramène la plupart des chevaux qui ont fait les frais de la campagne d'automne ; et nous les retrouvons frais et dispos, bien qu'on ait fait appel à leurs services sans beaucoup de ménagements ; vingt jours d'entr'acte leur ont suffi pour reprendre haleine. Des premières rencontres on tire cette conclusion que le changement radical de terrain n'amènera pas grande modification dans la forme générale. Ceux qui viennent de briller au premier rang étaient déjà à l'avant-garde à Auteuil. Il n'en était pas ainsi naguère, la Côte d'Azur comportait régulièrement des révélations ; c'est qu'alors les gros morceaux du programme étaient des handicaps et l'on avait un intérêt capital à ne pas montrer une forme trop éclatante dans les dernières rencontres parisiennes. On a mis ordre à tout cela et le succès des épreuves à condition démontre que pour avoir des chevaux et un sport disputé, point n'est besoin d'offrir des primes par trop tentantes à l'élasticité des consciences.

Puisqu'on a constaté les bienfaisants effets du régime nouveau, pourquoi ne pas aller plus loin encore dans cette voie et réduire l'avantage offert par les programmes dans les grandes épreuves du Midi aux chevaux qui ont cessé de vaincre le 1^{er} octobre dernier ? Les conditions, doublent pour les surcharges la valeur des sommes gagnées depuis cette date, et cela pénalise sévèrement les 3 ans dont, par le fait même, tous les gains portent double pénalisation. Comment s'étonner dans ces conditions de l'absence des forts ténors de la jeune génération. Sagement ils se sont abstenus et après tout c'est une bonne chose pour leurs jambes. Il est pourtant fâcheux que le Grand Prix de la Ville de Nice par exemple, déjà favorable par sa distance aux vétérans, soit équilibré de telle sorte que les trois ans vainqueurs des grandes courses ne puissent s'y présenter raisonnablement. Malgré cette lacune, le sport offre un excellent intérêt. Comment pourrait-il en être autrement lorsque, dès le premier service, on inscrit au menu un prix de 50.000 francs ! Mary The Second, jument de classe en plat, et qui avait fait un apprentissage très gradué sur les hippodromes parisiens, a cueilli ce beau fleuron devant le nez, c'est le cas de le dire, de Novelty et de Le Sopha. Malgré son poids léger dû à sa qualité de maiden, Lord William le seul quatre ans du lot n'a pu que finir en tête des battus. Quelle figure auraient faite les cracks de sa génération qui avaient à rendre quatre, six et huit livres aux trois premiers. Seul Galafron qui a fait très brillamment le tour de l'hippodrome dans le Prix de la Digue, parce que sa moisson tardive n'est pas bien riche, conservera une chance dans le Grand Steeple-Chase où ses aptitudes de stayer éprouvé seront à l'aise. Le second jour, nous avons à enregistrer un succès de Va Tout sur Rosely, décidément bien malheureux. Quand il n'est pas distancé pour cause de doping, il court toujours très bien, mais avec plus de gloire que de profit. Enfin, cela lui conserve à lui aussi une situation privilégiée dans la grande épreuve de dimanche prochain.

Sa bonne course nous ramène à la question brûlante de ces derniers mois qui revenait d'actualité ces jours-ci où l'on devait distribuer les licences. On attendait non sans angoisse et certains avec de féroces espoirs inavoués, dans le monde des entraîneurs, une liste de proscription. Elle n'a pas paru. Toutes les licences demandées ont été accordées.

Voilà qui pose d'une façon très nette l'attitude des Sociétés dans cette histoire du doping. Impuissantes à démontrer quels sont, dans les différents cas solutionnés, les véritables coupables, elles se refusent à sévir. Ce qu'elles se contentent d'atteindre, c'est le fait constaté, fait qui tombe sous les rigueurs du Code, elles distancent le cheval drogué ; un point c'est tout.

En fin de compte, le propriétaire considéré comme responsable, bien que sa culpabilité soit hors de cause, est le seul à payer les pots cassés. Il faut le plaindre, me direz-vous, mais qu'y faire ?

Oui, certes, je le plains, mais je voudrais aussi qu'on fit quelque chose, car vraiment si la justice trouve son compte dans l'affaire, l'équité n'est guère satisfaite. Et puis aussi, ne craignez-vous pas que l'immunité conférée aux dopeurs — puisqu'on se reconnaît impuissant à les démasquer — ne devienne une prime à la fraude ? Les gens sans scrupule n'hésiteront plus à droguer leurs chevaux lorsqu'il sera acquis que cette manœuvre coûte seulement le prix. Il y

en a beaucoup de trois et quatre mille francs qui comptent pour fort peu de chose auprès des paris qu'on peut réaliser.

La morale de cette histoire, c'est que lorsqu'on est obligé de faire sa place à l'arbitraire dans la répression, il est bien difficile de faire de la bonne besogne.

Espérons qu'après avoir mûrement réfléchi, longuement délibéré, les Comités des Sociétés, unissant leurs efforts à ceux des Commissions ministérielles, nous débarrasseront de cet énervant cauchemar.

**

Nous avons reçu d'un de nos abonnés très au courant des choses de la Bretagne, le comte de Pioger, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier, car elle éclaire une des faces de la question chevaline dans l'extrême Ouest :

« Voudriez-vous me permettre quelques courtes remarques à propos de la lettre du comte Henri de Robien que vous avez insérée dans le dernier numéro du *Sport Universel*.

Comme l'auteur de cette lettre, je suis convaincu que l'association du sang pur — anglais ou arabe — avec le sang norfolk anglais doit donner en Bretagne de très bons résultats et, selon l'expression employée, « ferait varier utilement la race bretonne vers le cheval de selle ».

Mais, précisément à cause de cette « variation » vers le cheval de selle, je comprends imparfaitement la thèse de M. de Robien d'un « postier de sang » constitué à l'aide du norfolk et du pur sang anglais, les expressions postier et cheval de selle étant, pour moi, loin d'être synonymes.

Aussi est-il bien probable qu'une des principales raisons pour lesquelles l'administration des Haras n'emploie le sang dans le Finistère qu'avec la parcimonie que critique M. de Robien, est la crainte d'affiner la race postière et de lui faire perdre les qualités que lui donnent à la fois son cachet spécial et sa valeur commerciale, c'est-à-dire son épaisseur, sa carrure, unies à une distinction suffisante.

Au dernier Congrès hippique de 1912, M. Aveline, président de la Société Hippique percheronne, répondait à M. Lavalard, ancien directeur de la cavalerie de la Compagnie des Omnibus, qui venait d'émettre le vœu que l'on abandonnât le percheron actuel, pour revenir au petit percheron d'autrefois, plus énergique et plus trempé que les mastodontes, selon la formule américaine :

« Il m'est impossible de conseiller aux éleveurs du Perche de se contenter de chevaux de 1.200 francs alors, qu'aujourd'hui, ils en produisent qu'ils peuvent vendre 10.000. »

Toutes proportions gardées entre le percheron et le postier breton, au point de vue du format et de la valeur commerciale, il est permis de se demander si, pour améliorer le cheval d'artillerie, que la remonte ne paie même pas 1.200 francs, on ne risquerait pas, en introduisant le sang pur à doses un peu importantes dans la race postière, de diminuer d'une façon appréciable sa valeur commerciale.

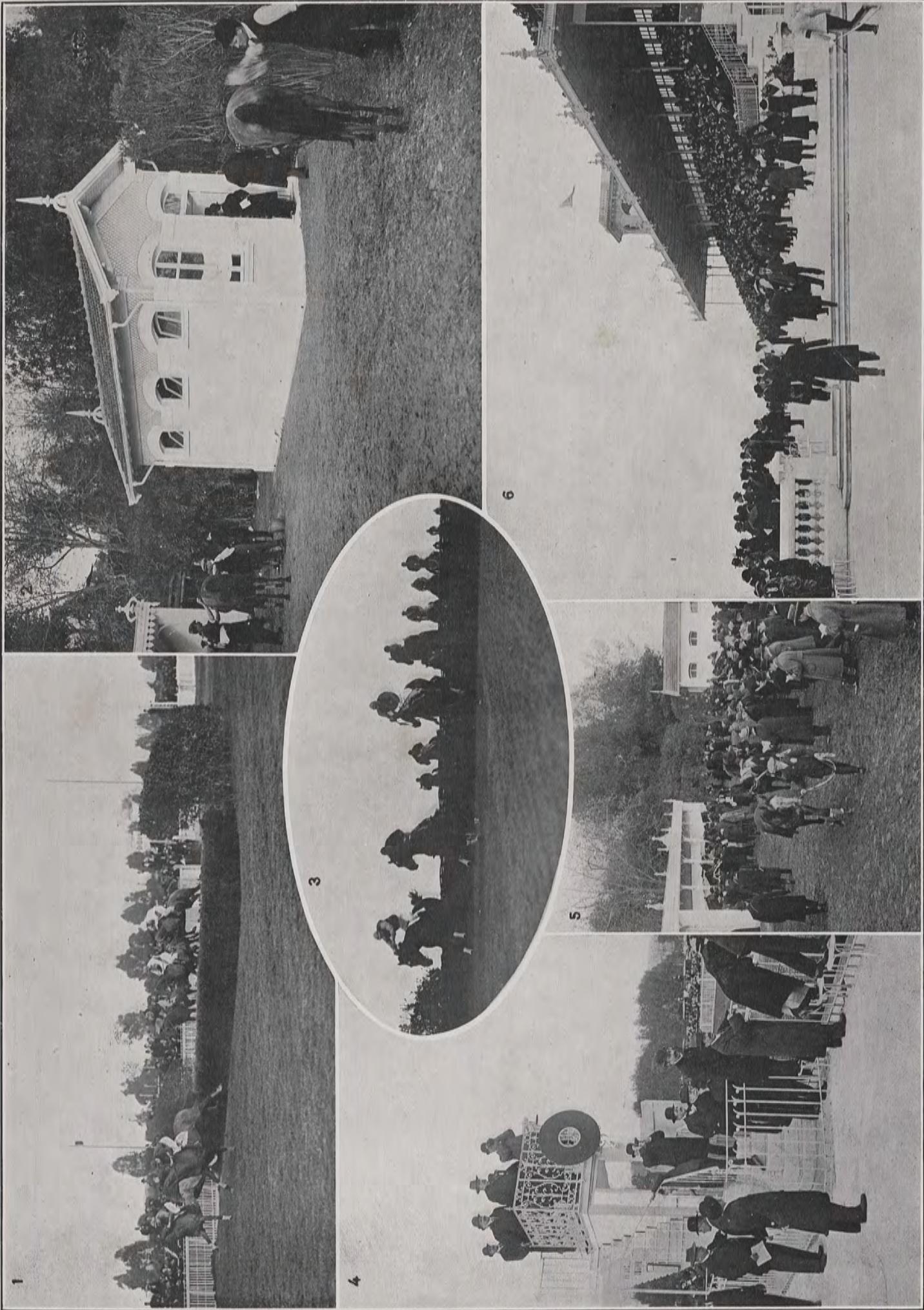
Cette considération ne doit pas, évidemment, peser d'une façon trop absolue sur la ligne de conduite de l'administration des Haras en Bretagne, mais elle a, néanmoins, son importance.

Après avoir fait remarquer que « Bayadère », la trotteuse-galopeuse d'il y a cinquante ans, ne possédait de normand que sa naissance et son élevage, le comte de Robien évoque le souvenir de « Corlay, le célèbre étalon breton de Cornouaille ».

« Corlay » que j'ai connu au Dépôt de Lamballe, dont j'ai sous les yeux la photographie, a très bien produit dans la montagne bretonne, grâce à sa trempe, son format moyen — il avait comme son camarade de box « Marin », p. s., 1 m. 57 — son dosage de sang norfolk et de pur sang anglais avec un peu de sang arabe.

On peut cependant faire pour lui la même remarque que pour « Bayadère », c'est qu'il était surtout breton par son lieu de naissance et d'élevage, étant fils d'un norfolk anglais, « Flying Cloud » et d'une jument « Thérésine », issue elle-même de trois pur sang anglais, « Festival », « Lully », « Craven » et d'un anglo-arabe, « Bédouin ». « Corlay » possédait donc 50 o/o de sang norfolk par son père, 47 o/o de sang anglais et arabe, et 3 o/o seulement de sang breton, du côté maternel. On ne peut donc le considérer pratiquement comme un demi-sang breton, ni même comme un « postier de sang » ; c'était plutôt, à mon avis, un trotteur. Il a d'ailleurs transmis à la plupart de ses produits des actions brillantes et même une certaine aptitude au galop.

J. R.



NICE. — 5 JANVIER

- 1. LE SAUT DE LA RIVIERE DANS LE PRIX DE VILLEFRANCHE. MONTAGNARD ET NERESTAN MÈNENT DEVANT SKALIGER, LORD LORIS ET JOLI GARÇON.
- 2. LE NOUVEAU BATIMENT ÉTABLI POUR L'ANALYSE DE LA SALIVE DES CHEVAUX.
- 3. LE SAUT DE LA DERNIÈRE CLAIÉ DANS LE PRIX DE MONTE-CARLO. BALAGAN MÈNE DEVANT MARY THE SECOND, NOVELTY ET LE SOPHA.
- 4. LE POTEAU D'ARRIVÉE ET LA TRIBUNE DES JUGES.
- 5. LE PADDOCK.
- 6. LES TRIBUNES DU PESAGE PENDANT UNE ÉPREUVE.

NOS GRAVURES

LE classique meeting de Nice s'est ouvert le 5 janvier dernier par une grande réunion qui, favorisée par le beau temps et le soleil, a remporté un gros succès.

Une foule énorme remplissait les enceintes de l'hippodrome du Var ; il est vrai que le programme avec le Prix de Monte-Carlo était des plus attrayants et devait satisfaire les sportsmen les plus difficiles.

Vingt concurrents se présentaient au départ du PRIX DE MONTE-CARLO (haies, 3000 mètres) qui fut, de ce fait, passionnant au possible. Balagan assurait le train à vive allure jusqu'à la dernière haie, où il était rejoint et dépassé

par Novelty, Mary The Second et Le Sopha. Une belle lutte s'engageait entre ces trois chevaux et Mary The Second, quoique faiblissant sur la fin, l'emportait d'une encolure sur Novelty que Le Sopha suivait à une tête.

MARY THE SECOND, née en 1908, en Angleterre, par William The

Third et Ellaline, avait débuté le 22 octobre dernier à Vincennes, dans le Prix de Bonneuil. Disputant ensuite trois autres courses de haies, elle avait remporté le Prix de la Masselière, à Auteuil, devant François Joseph II et Roitelet IV. La jument du baron M. de Rothschild avait fait preuve d'une honnête classe de plat, remportant à 3 ans le Prix de l'Escaut à Maisons-Laffitte.

Le PRIX DE VILLEFRANCHE (steeple-chase, 3500 m.) donnait également lieu à une fort belle course et revenait à Lord Loris, qui l'emportait facilement sur la fin devant Va Tout, Skaliger et Loup.



MARY THE SECOND, POULICHE ALEZANE, NÉE EN 1908, PAR WILLIAM THE THIRD ET ELLALINE, APPARTENANT AU BARON M. DE ROTHSCHILD, GAGNANTE DU PRIX DE MONTE-CARLO



Lord Loris

Skaliger
Va Tout Loup

NICE, 5 JANVIER. — L'ARRIVÉE DU PRIX DE VILLEFRANCHE

OPINIONS

La cavalerie de réserve

MONSIEUR Enguerand, député du Calvados, doit, paraît-il, interpellier les Ministres de la Guerre et de l'Agriculture sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer, en chevaux de selle, les réserves de l'artillerie et de la cavalerie.

Nous nous préoccupons fort de cette question depuis quelque temps; le *Sport Universel Illustré* a posé le problème sans qu'on l'ait résolu. M. Daume en a entretenu le Congrès de 1912. On est trop absorbé en ce moment, par la crise de l'élevage et par la difficulté d'approvisionner l'armée active, pour étudier à fond la constitution des réserves. C'est une faute de tactique, car les deux questions peuvent chevaucher de compagnie. Tout ce qu'on fera pour augmenter l'effectif de nos chevaux de réserve de cavalerie sera certainement favorable à l'élevage.

Nous espérons aussi que la solution viendrait du Ministre de la Guerre, qui résout toujours si pratiquement tous les problèmes qui lui sont posés.

Pour que cette mobilisation soit si délaissée, il faut qu'elle dépende au Ministère d'un bureau uniquement de contrôle.

J'ai déjà pensé que si la Direction de la cavalerie, qui a toujours à sa tête des officiers pleins d'initiative, possédait dans ses attributions la mobilisation au lieu d'avoir les remontes, nous ne serions pas actuellement en si triste situation. Le prix des chevaux eût été augmenté en temps utile et on aurait utilisé pour constituer nos réserves tous les moyens à côté, patronnés en haut lieu, pour relever l'élevage et qui ont avorté. L'évolution qui a servi de réclame à tant de monde, aiguillée par l'intérêt pécuniaire, aurait marché plus rapidement sans tant de bruit et heurts.

Pour réunir actuellement une cavalerie de réserve, il faudrait faciliter l'existence des chevaux de selle en France, leur trouver une utilité financière et un emploi agréable. Il n'y a guère que la chasse à courre et les drags qui répondent à ce dernier desideratum; l'État devrait donc en faciliter le développement; le moment est opportun, car il y a une recrudescence dans l'utilisation des chevaux de selle.

Contrairement à l'automobile qui ne coûte rien à la remise, les dépenses journalières d'un cheval sont constantes et ont une importance énorme comparativement au prix d'achat. Les hunters français augmenteraient rapidement si l'État prenait à sa charge une partie des frais d'entretien des bons chevaux de réserve.

La première manière consisterait à exonérer de la contribution des chevaux tout possesseur d'un animal classé par la commission de recensement pour servir dans la cavalerie.

Ces commissions devraient avoir à leur disposition des sommes assez importantes pour distribuer au cours de leurs séances des boni de 100, 200, 300 et 500 francs aux propriétaires des sujets à réquisitionner comme « légère », « dragon », « cuirassier » et « tête », à condition qu'ils soient chez eux depuis deux années, qu'ils servent d'habitude à la selle et n'aient pas plus de 10 ans.

Les officiers et sous-officiers de réserve et de territoriale pour-

raient être invités à venir accomplir leurs stages avec une monture. Celles-ci, en plus d'une indemnité de voyage, puis journalière, bénéficieraient, à la fin de la période, d'une récompense en rapport avec les services qu'elles pourraient rendre en campagne.

Les gradés de deuxième ligne devraient pouvoir choisir gratuitement parmi les réformes des régiments de leur région moyennant certaines conditions de contrôle.

On trouverait, en cherchant bien, d'autres et de meilleurs moyens pour l'Etat de faciliter l'achat et l'entretien des chevaux de réserve. L'initiative privée peut, de son côté, intervenir dans la question.

Pour rendre plus avantageuse la possession de ces chevaux, il faudrait organiser des concours de chevaux de selle de réquisition consistant : 1° en de simples exhibitions avec primes ascendantes d'après le modèle et les allures; 2° en concours d'obstacles.

La Société Hippique Française est entrée dans cette voie pour ses concours d'obstacles, en réservant aux chevaux français certaines de ses épreuves, mais malheureusement elle agit seule, sans action dominante sur les sociétés particulières qui n'ont souvent comme but que la réussite d'une réunion mondaine. Pour l'organisation d'un plan d'ensemble, il faudrait que la S. H. F. ait vis-à-vis des autres concours, la situation des grandes sociétés de courses vis-à-vis des petites qui ne vivent que de subventions. Il faudrait augmenter la

puissance bienfaisante de la Société par tous les moyens, même, comme l'a proposé M. de Cordon, en organisant le pari mutuel dans le Grand-Palais.

La Société du Cheval de guerre, qui a rempli brillamment le but qu'elle se proposait : réorganisation des concours de selle et la démonstration du modèle et des allures de ce cheval, ne semble plus devoir jouer actuellement qu'un rôle de superfluité. Elle rendrait encore un grand service au Pays en employant ses ressources et son activité à constituer nos réserves. Elle n'aurait, pour cela, qu'à n'ouvrir ses concours qu'aux chevaux de 6 ans et au-dessus.

Les chevaux de remonte de trois ans, payés 250 fr. de plus qu'avant, alors que leur entretien et celui de leur mère seront

payés par les primes des pouliches et poulinières considérablement augmentées, paraissant, en ce moment, suffisamment favorisés, ne souffriraient donc pas d'avoir quelques concours en moins.

Je crois aussi que la durée de nos contingents serait augmentée si la Société Sportive d'Encouragement réservait ses prix de Circonscription aux chevaux de deuxième ligne.

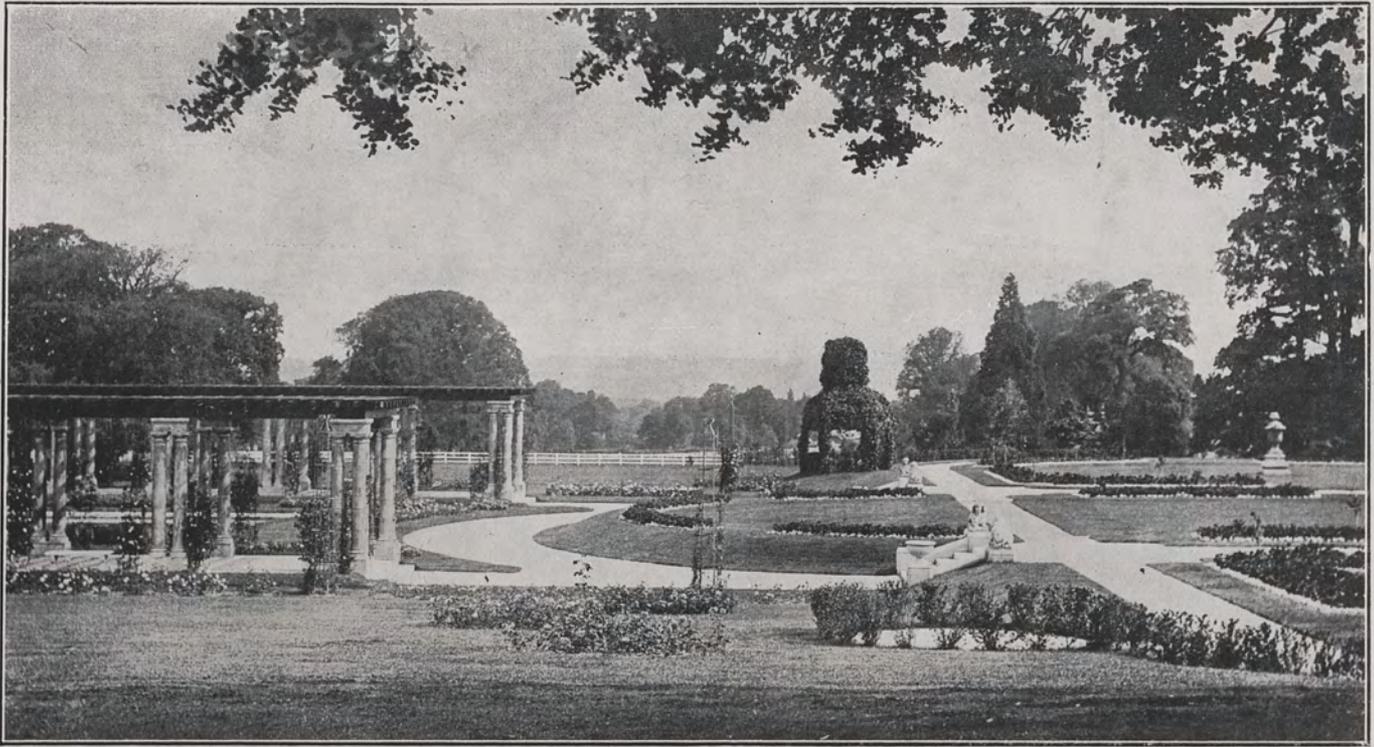
La Société des Steeple-Chases a fait une œuvre très méritoire en créant les cross country civils; ces courses réunissent actuellement de nombreux partants. Il en sera de même des nouvelles créations. Elles débiteront en même temps que l'élevage reprendra et serviront d'abord d'exutoire aux refusés de la remonte; il y aurait peu d'inconvénients alors à abuser de ceux-ci pour former des cavaliers. Les lots des courses de chevaux de réquisition s'amélioreraient certainement et permettraient par la suite de sérier les concurrents suivant leurs moyens. Je pense donc qu'il faudrait développer progressivement le nombre des courses de gentlemen, de hacks, de pur sang et de chevaux de réserve de demi-sang en province.

La Direction de la cavalerie, qui a élaboré des programmes si bien conçus pour les militarys de l'active, serait tout indiqué pour organiser les militarys de réserve sur de larges bases, avec l'aide des grandes sociétés toujours désireuses de contribuer à l'amélioration de notre cavalerie.

Vicomte MARTIN DU NORD.



LORS LORIS (A. CARTER), CH. AL., NÉ EN 1908, PAR RABELAIS ET LADY LILLY, APPARTENANT A M. JAMES HENNESSY, GAGNANT DU PRIX DE VILLEFRANCHE A NICE



Cliché J. Delton.

LE PARC DU QUESNAY

L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Haras du Quesnay à Beaumont-en-Auge (Calvados)

appartenant à M. W.-K. Vanderbilt,
(Suite)

IL faut toujours considérer un étalon sous trois aspects : en lui-même pour son modèle ; comme cheval de courses ; et aussi pour ce qu'il représente de qualité accumulée par ses ancêtres. Athlète de structure imparfaite, coureur phénomènc cependant, que vaut Prestige par son origine ?

En ligne mâle directe, il est un des très rares représentants d'un sang particulièrement précieux : celui du grand Monarque. Cela seul suffirait à le désigner à l'attention des éleveurs. Son pedigree contient en outre les vieux sangs français de Vermout et du Petit Caporal. A ces courants indigènes auxquels nous devons tenir par-dessus tout, Prestige joint quelques courants anglais, ceux de Sterling, Bend' Or, Hermit et en très forte proportion Thormanby, qui sont de tout premier ordre.

On remarque immédiatement l'absence de certains grands sangs, Galopin, Hampton, Barcaldine, qui figurent ordinairement dans l'origine des meilleurs chevaux modernes.

Le fait que Prestige ait pu se montrer un véritable crack sans l'appoint de ces derniers grands noms constitue une force et non une faiblesse, comme on pourrait croire, car rien n'est plus facile que de lui trouver des juments issues de ces lignées modernes en évitant l'écueil d'un in breeding intense et répété sur trop de noms.

Passons maintenant à l'examen rapide des composants divers de son pedigree.

Son père, le Pompon, fut un cheval de courses, honnête, occupant les derniers rangs dans la première classe de sa génération. Il



PRESTIGE, VU DE DOS.

était cependant en progrès sur son grand-père Fripon, animal de seconde classe à peine, alors que Consul et Monarque avaient respectivement, le dernier surtout, montré la qualité la plus haute. Nous assistons en Prestige au réveil d'une lignée. Son père, malgré une infirmité particulièrement grave pour un étalon, la pierre, s'est montré bon reproducteur et malgré qu'il n'ait pas eu le premier choix des juments quand il était chez M. Edmond Blanc, malgré le petit nombre de celles qu'il visita étant chez M. Mauge, a donné quelques excellents chevaux, entre autres Armateur, Governor (Poule d'Essai des Poulains), Ophelia (Omnium de 2 Ans), et surtout en ces dernières années, Biniou.

Le Pompon avait une tendance à produire meilleur que lui.

Orgueilleuse, la mère de Prestige, née, comme son père, chez M. Edmond Blanc, n'a jamais couru, mais elle est d'une excellente naissance. Fille de Reverend qui unissait Sterling au sang français de Vermout, elle était par sa mère, Oroya, petite-fille de Bend' Or ; sa grand'mère Freia, fille d'Hermit, descend de l'excellente Manganèse, une gagnante des 1.000 Guinées ; c'est la souche d'Elf.

Le pedigree de l'étalon du Quesnay, pour être privé des sangs les plus à la mode, n'en contient pas moins aucun trou. On peut le comparer à celui du Sancy, par exemple, dont l'influence a été si grande sur notre élevage, encore qu'il parût de second ordre aux gens entichés des seuls sangs anglais de l'heure pré-

sente. Comme dans l'arbre généalogique du « gris », ce qui frappe dans celui de Prestige, c'est l'in breeding sur Thormanby.

Le Sancy était issu d'un croisement en dedans sur cet étalon et sa sœur, Lady Hawthorn, du 2° au 3° degré. Chez Prestige, Thormanby est placé plus loin, puisqu'on ne le trouve qu'au 5° degré, mais il est répété trois fois. Le second in breeding de Prestige a lieu sur Marignan, le père du Petit Caporal; malgré le relief peu accusé de ce reproducteur, il est bon de signaler qu'il figurait deux fois dans l'origine d'excellents animaux, comme Castelnau et Cazabat.

On le voit, l'origine de Prestige est solide. Constituée en majeure partie par des éléments aujourd'hui peu répandus, elle permet des unions faciles avec les descendantes de Galopin et de Saint Simon.

Comme on trouve fréquemment associés à ces noms ceux d'Hermit et de Bend' Or, rien n'est plus facile que de réaliser sur ces derniers les in breedings rapprochés que l'expérience indique.

Pour nous résumer, Prestige représente de vieux sangs français de haute valeur vivifiés par des courants anglais, dont l'un particu-

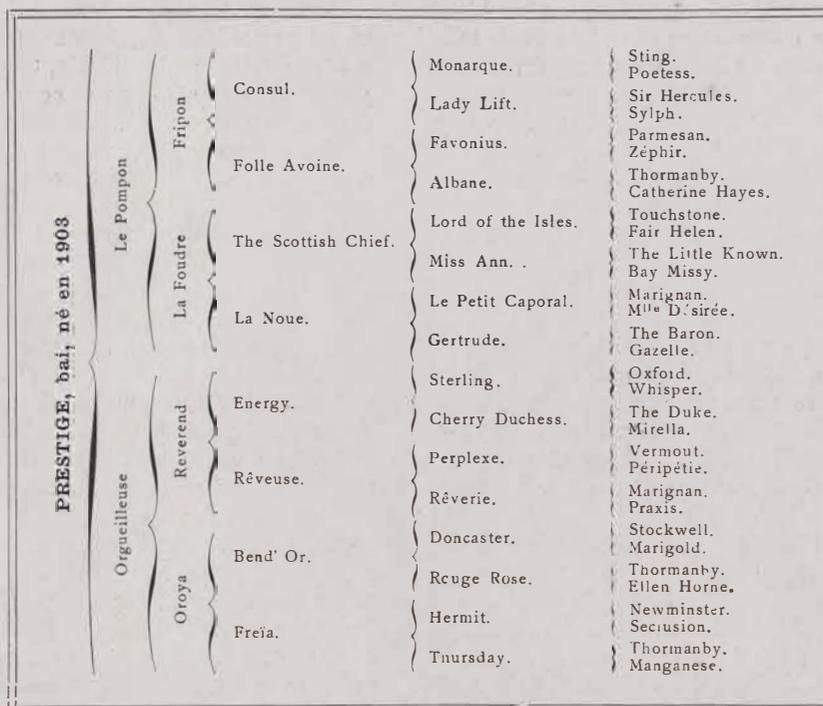
lièrement heureux chez nous, celui de Thormanby. Il manque des sangs à la mode très répandus aujourd'hui. Très facile à employer, il est désigné pour perpétuer le grand ancêtre de la race française, l'illustre Monarque.

Voilà pour la théorie! Que dit la pratique?

Hélas! jusqu'ici, l'expérience semblait conduire une fois de plus la théorie à la faillite.

Prestige, retiré tôt de l'entraînement, sans fatigue de l'organisme, aurait dû au haras se montrer aussi précoce que sur le turf. On attendait ses produits avec curiosité. Les premiers nés en 1908 ont causé une cruelle déception. Brume et Presight, celle-ci issue d'une jument hors ligne, First Sight ont, en 1911, seules galopé comme deux ans, mais dans une classe modeste, gagnant 22.000 francs. La seconde année, on voit de lui cinq 3 ans courir et ga-

gner; c'est encore la médiocre Brume qui est la meilleure; parmi les sept deux ans qui débutent, l'honnête Pièce d'Or est au premier plan. Au total ces 12 représentants ne gagnent que 98.842 francs. En 1912, sur les sept poulains qui avaient débuté l'automne précédent, trois seulement sont en mesure de courir sans lustre et l'on com-



PEDIGREE DE PRESTIGE



LE BATIMENT DES ÉTALONS

mence à dénigrer le crack dont personne ne voudra plus bientôt comme père. Une lueur cependant a lui dans son ciel ; à la fin de la saison, sans briller au tout premier plan, ses deux ans ont tous montré qu'ils galopaient. Gloster (Omnium de 2 Ans), Chippewa qui paraît doué de tenue, Marozia, gagnante de cinq courses, Norba, Ponciana, Roybet, Sandle et Sursum sont inscrits sur la liste des gagnants. Les Prestige gagnent 19 épreuves et 155.000 francs cette année, se montrant en réels progrès.

Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir. Car on doit tenir compte du petit nombre de juments saillies dans leurs premières années de monte par tous les étalons du Quesnay. En quatre saisons nous ne trouvons au stud book que 62 naissances au titre de Prestige, 9 en 1908, 10 en 1909, 15 en 1910. Ceux-ci ont pu courir.

Les 17 nés en 1911, les 12 nés au Quesnay seulement en 1912, ce qui doit représenter environ 18 naissances, sont l'avenir. En somme, sur 34 poulains vus, 17 ont déjà gagné des courses ; résultat moins mauvais qu'un examen superficiel le laissait supposer, car on peut espérer que Chippewa ou Gloster joueront un rôle honorable.

Prestige, contrairement aux prévisions, est peut-être un étalon tardif. Il faut l'attendre tout en déplorant qu'il lègue aussi souvent ses mauvais aplombs.

Comme pour souligner le peu de solidité des prévisions, son camarade Maintenon, dans le box duquel nous passons à présent, qui fut un cheval de course tardif, s'est au contraire montré reproducteur précoce. Lui qui ne put pas courir à 2 ans n'a légué jusqu'ici sa qualité que pendant les premiers mois de leur carrière à ses enfants. Curieux contraste qui doit nous faire réfléchir sur la fragilité de nos hypothèses.

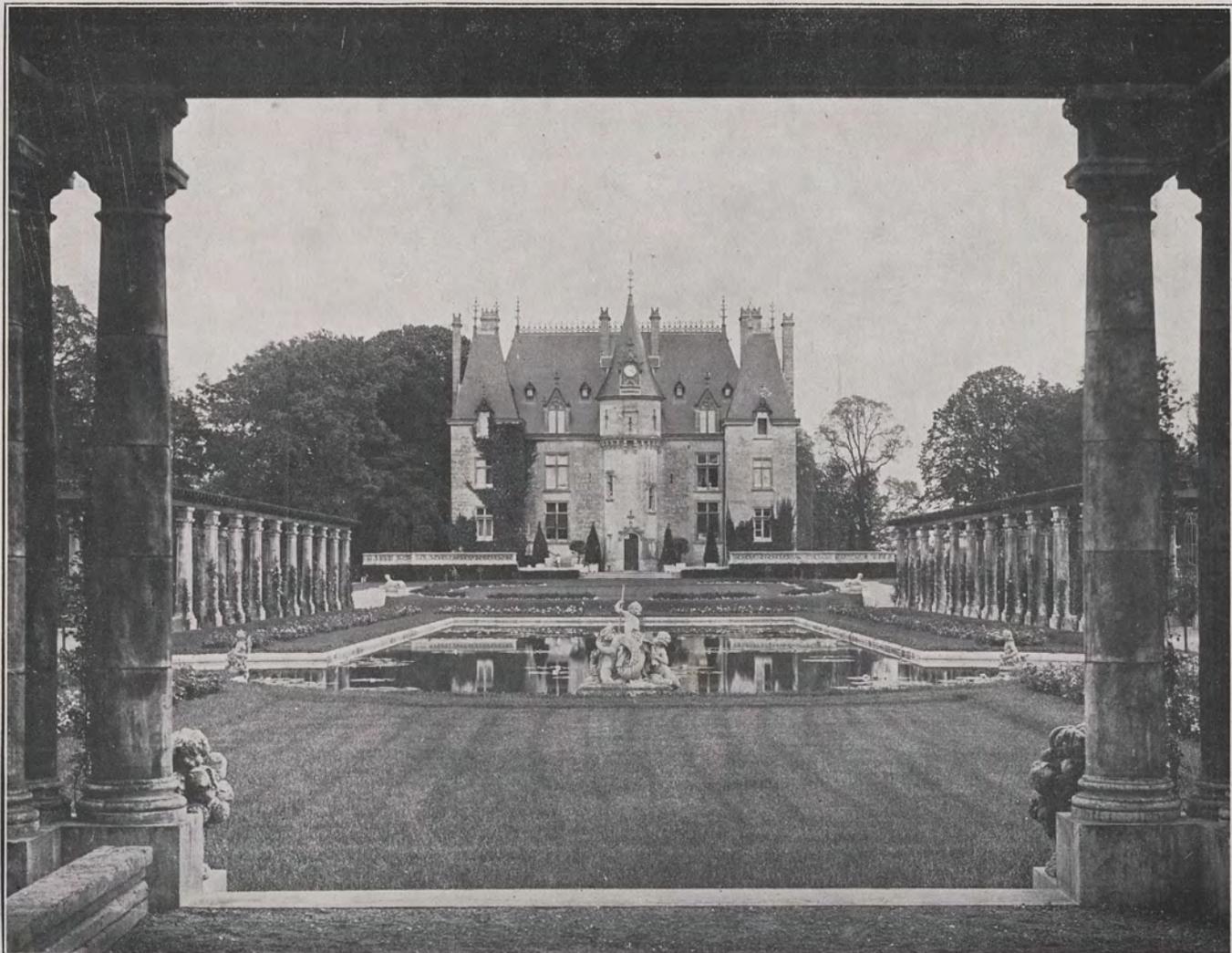
La silhouette de Maintenon reste gravée dans l'œil de tous ceux qui l'ont vu courir. Cet animal si discuté, si décrié lors de ses premiers succès, et que l'âge a peu à peu soudé et complété de façon à le faire accepter à peu près unanimement, avait malgré ses défauts

évidents une telle découpe qu'il forçait l'examen des turfistes les moins portés à s'inquiéter du modèle de nos champions.

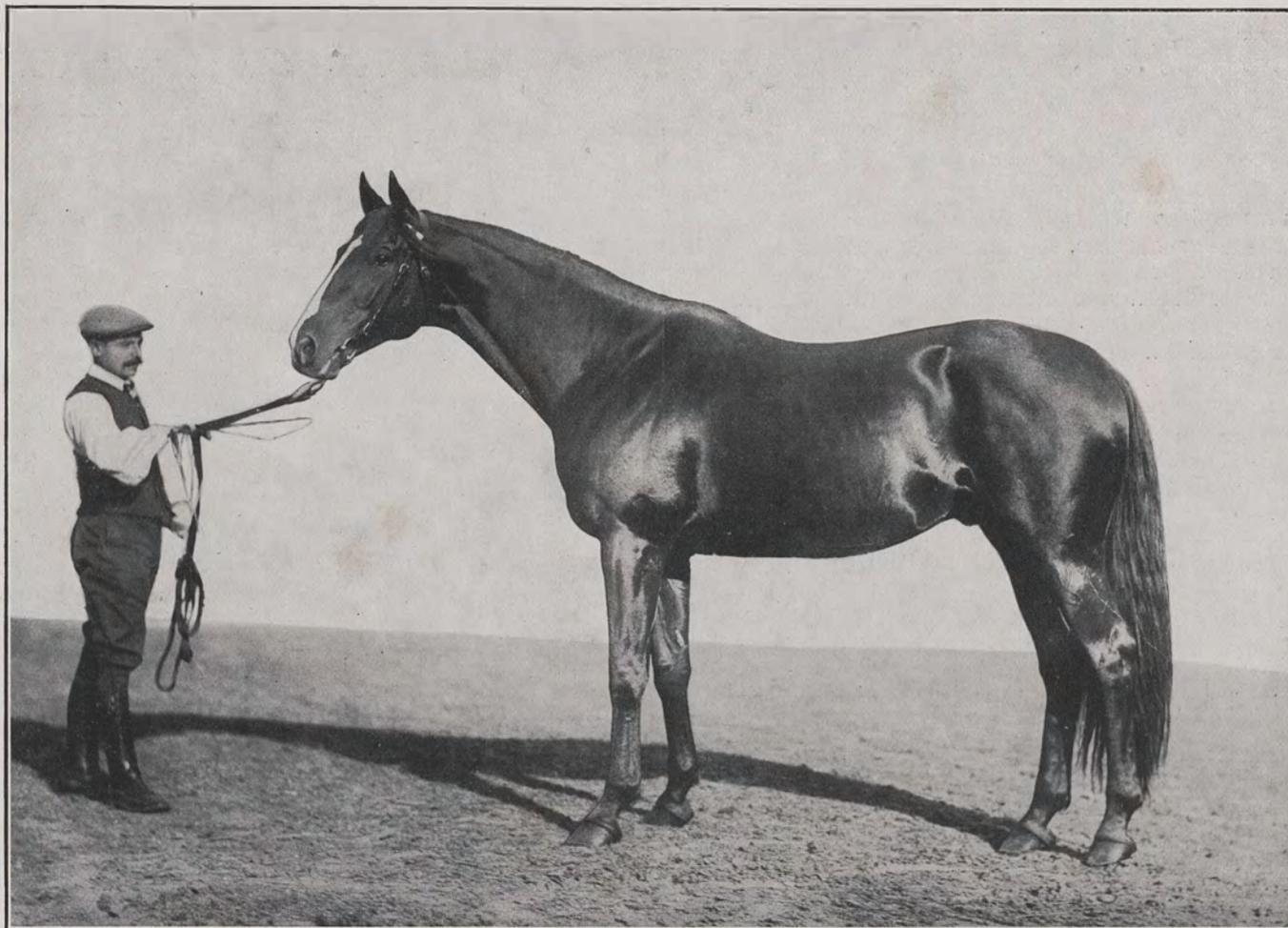
D'une taille phénoménale, toisé par les Haras officiellement à 1 m. 73 alors qu'il dépasse certainement 1 m. 75, il est gigantesque dans toutes ses parties. Sa tête énorme a l'œil couvert et endormi, son immense encolure, un dos et un rein d'une puissance rare, sa croupe musculeuse, à la façon de sa lignée, sont portés sur des poteaux d'une hauteur exagérée mais extrêmement épais et solides ; ses tendons sont gros comme le pouce, bien détachés, la peau est collée sur les articulations larges, sèches, évidées. Malgré cet anormal développement de l'ossature, de la viande et même de la production pileuse, car sa crinière et sa queue sont d'une luxuriance inusitée, les tissus sont denses et résistants. Ils l'ont prouvé d'ailleurs.

On reprochait surtout à Maintenon, sur le turf, son manque d'expression et je dois convenir qu'il n'en a pas acquis beaucoup ; on le trouvait aussi trop fendu et là encore il ne pouvait faire de grands progrès ; la poitrine est un peu descendue, mais il reste encore cylindrique et on le voudrait plus rapproché de terre. Mais il a sensiblement gagné dans sa tournure générale en se garnissant de viande ; son corps, qui paraissait trop léger pour ses membres énormes, a pris une ampleur en rapport avec sa taille, et la viande, jadis cantonnée sur les cuisses, est apparue partout. Pour donner une idée de la façon dont Maintenon s'est garni, il suffit de donner des chiffres : le géant pesait 488 kilos seulement en sortant de l'entraînement, au bout d'un an il avait gagné 100 kilos exactement, soit plus de 20 0/0 de son poids. A l'heure qu'il est, Maintenon accuse 620 kilos sur la balance, soit un gain de 132 kilos. Il ne mesure pourtant que 1 m. 90 de tour de poitrine. Ses canons ont 23 centimètres au-dessous du genou.

Prestige, qui est pourtant un étalon d'importance, ne pèse que 540 kilos ; il accusait 471 kilos à 3 ans, lorsqu'il a été envoyé au stud.



LE CHATEAU DU QUESNAY ENCADRÉ PAR LES PERGOLAS



Clicé J. Delton.

MAINTENON, ÉTALON ALEZAN, NE EN 1903, PAR LE SAGITTAIRE ET MARCIA

On conçoit sans peine qu'un animal établi comme Maintenon n'ait pu être amené sur un champ de courses à 2 ans. Ses premières courses à 3 ans ne nous le montraient pas en possession de ses moyens. Mais lorsqu'il les a possédés, il a fait preuve d'un mérite extraordinaire, d'une régularité de chronomètre, d'une endurance admirable pour un cheval de tout modèle et vraiment stupéfiante chez un sujet bâti comme lui. C'est certainement un des meilleurs chevaux qu'ait vus notre turf; car en sa carrière remplie, marquée par une seule défaillance dans le Grand Prix de Paris, il s'est heurté constamment à des chevaux de grand mérite et aucun de ses succès n'a été remporté sur des non-valeurs. Sa carrière n'est pas un trompe-l'œil.

Rappelons-la très brièvement :

Il a débuté sur les 2.000 mètres du Prix Delatre, se plaçant 3^e de Montlieu et Pascal devant Querido et Eider. Il se rapproche du poteau dans le Prix de Guiche (2.000 m.) où il succombe d'une demi-longueur derrière Moulins la Marche. Dans le Prix Hocquart (2.100 m.) il ne rencontre rien et gagne facilement, puis il échoue dans la Poule d'Essai des Poulains (1.600 m.) derrière Eider, dans le prix Daru derrière Crillon qui le bat d'une longueur après lutte. On sent qu'il entre en possession de lui-même. En effet, il enlève facilement la Grande Poule des Produits (2.100 m.) à Flying Star, le Prix du Jockey-Club (2.400 m.) à Querido, Eider, Narvacz, Brise-cœur, etc... Mais il échoue dans le Grand Prix où il ne peut finir que 6^e, loin de Spearmint et Brise-cœur, devant Querido pourtant. Il reprend ensuite le cours de ses succès, enlevant successivement le Prix du Président de la République (2.500 m.) à Punta Gorda, Eider, Procope, Clyde, Moulins la Marche; le Prix Monarque (2.000 m.), portant 59 kilos, devant Glouglou (52 kilos), Querido, Moulins, avec une facilité remarquable; le Prix de Longchamp à Moulins la Marche, Phœnix et Clyde; le Grand Prix de Deauville (2.500 m.) d'une tête, après une belle lutte, à Punta Gorda à qui il rend l'année, le Prix Royal Oak (3.000 m.) devant Brise-cœur.

Dans les 2.000 mètres de la Coupe d'Or il conserve le meilleur d'une tête seulement sur Glouglou, mais il termine cette campagne chargée par un succès très probant dans le Prix du Conseil municipal, où il a

raison une fois de plus de Punta Gorda, Montlieu, Marsan, etc...

A 4 ans, il reparait dans le Prix des Sablons où il dispose facilement de Ganelon, Glouglou, Eider. Il enlève ensuite le Prix Eugène Adam à King James par 3 longueurs facilement, puis termine sa carrière sur les 3.000 mètres du 49^e Biennal en succombant derrière Querido, mais il avait très probablement été victime de l'accident de tendon qui a motivé son retrait de l'entraînement.

En résumé, Maintenon a couru 19 fois, gagnant 13 courses, se plaçant 5 fois, une seule fois non placé. Ses victoires ont été remportées sur des distances variant de 2.000 à 3.000 mètres. On doit noter pourtant que son échec radical lui a été infligé dans le Grand Prix de Paris et que son unique succès sur 3.000 mètres dans le Royal Oak n'a qu'une valeur relative, puisqu'il n'y a eu aucun train.

En réalité, c'était un cheval limité aux distances moyennes, ne disposant ni d'un jump off rapide pour gagner sur 800, 1.000 et 1.200 mètres, ni d'assez de résistance pour les longs parcours. Comme son grand-père Le Saney, il l'emportait par le balancier, non pas qu'il manquât de cœur, mais son mécanisme à grande extension ne comportait pas l'allure précipitée que certains animaux savent si bien déployer dans une fin de course; ceci posé, il s'est défendu avec un moral excellent dans toutes les occasions. Il a fait preuve, en outre, d'une endurance sérieuse, puisqu'il n'a pas couru moins de 16 fois à 3 ans, du mois d'avril au mois d'octobre. Sa carrière de courses a rapporté 913.525 francs à son propriétaire.

Examinons maintenant l'origine de Maintenon.

Son père, Le Sagittaire, fut un excellent cheval de courses et est un étalon très sérieux. Sa mère, Marcia, est une poulinière très prolifique; née en 1887, entrée au haras en 1891, elle a produit presque tous les ans jusqu'à l'année dernière. Notons en passant qu'elle avait fait partie un moment du stud de M. Vanderbilt avant de passer dans celui de M. Gaston Dreyfus où est né Maintenon. En dehors du crack, deux animaux se détachent de sa production, Marcel et Madagascar. Le premier a gagné 63.000 francs, le second 92.000, dont le Biennal à 2 ans et le prix La Rochette à 4 ans.

(A suivre.)

J. R.

LA CHASSE A TIR AUX CHIENS COURANTS

PLUS nous allons et plus la chasse tend à devenir factice, ordonnée par avance, et à tel point privée de tout imprévu qu'on sait presque exactement ce que chaque battue rapportera. M. X... vaut tant de pièces au tableau, et M. Y...

cinquante de plus : ce qui veut dire que M. Y... est plus riche que M. X...

C'est une manière comme une autre d'établir une statistique des fortunes. On ne chasse plus, on tire.

Où est-il donc — hélas ! — cet ami de l'aimable conteur qu'était Elzéar Blaze ! Son fusil éclate et lui emporte une main, et malgré tout il peut continuer à manier son arme. Mais comme Blaze lui demande : « Que deviendriez-vous, cndiablé Nemrod, si vous perdiez l'autre main... ? Vous ne pourriez plus sacrifier à Saint-Hubert ! »

« Que m'importe, répliquait-il, j'entendrais chasser mes chiens... ! »

Oui, la grande, la vraie chasse d'antan, la chasse aux chiens courants — la plus belle de toutes les belles ! — se pratique de moins en moins. Maintenant il faut tuer et tuer suivant l'ordre prévu et en un temps fixé à l'avance !

Comme je l'écrivais dans ce journal, de la battue à la chasse aux chiens courants il y a la différence de l'assassinat au duel.

On voit manœuvrer le chien d'arrêt, mais on entend le chien courant lorsqu'on le perd de vue. Ce bruit, s'éloignant et se rapprochant tour à tour, vous donne un plaisir qui se renouvelle à chaque instant ; il fait battre le cœur et l'espérance est toujours là devant vous, elle vous montre le lièvre, le chevreuil, le

renard, le sanglier ! Quelquefois vous ne voyez rien du tout, mais vos artères ont battu plus vite et vous avez eu la plus charmante des émotions.

Et quelle ravissante musique que celle de quelques bons musiciens quadrupèdes !

En est-il de semblable ?

En est-il d'équivalente ?

La chasse est loin, mais tout à coup une bouffée de vent rapporte à vos oreilles un ravissant chorus, dont le bruit augmente à chaque seconde parce qu'il se rapproche de vous. Tapi dans un fossé, blotti derrière un arbre, vous retenez votre haleine. Longtemps avant de voir vos chiens, vous apercevez l'animal de chasse : le coup part..., la bête est morte !

Hallali ! Hallali !!!

Blaze raconte que dans ces heureux moments on oublie l'univers et il cite qu'un de ses bons amis — grand chasseur également — écrivait à sa femme : « Quand je suis loin de toi et que je chasse, je m'amuse tant que j'en ai honte ! »

Je serais fort surpris que les pratiquants de la battue, les « Messieurs aux petits tabourets », éprouvent ces joies intenses. Combien d'entre eux chassent uniquement pour tuer le temps et par snobisme... ?

Avrai dire pourtant, si les chasseurs sérieux sont si rares, la raison n'est point malaisée à trouver.

Pour pratiquer la chasse aux chiens courants, il faut beaucoup d'étendue. Les forêts domaniales sont presque les seules où ce sport puisse se faire, à l'exception, bien entendu, des gros paquets de bois appartenant à de riches propriétaires fonciers. Il faut enfin que les



BORDILLEUR ATTENDANT LE RETOUR DU LIÈVRE SUR LA GRAND'ROUTE



bordilleurs ne soient pas légion, sans quoi le lièvre — qui est le fond de cette chasse — risquerait fort de ne jamais revenir de sa quasi-habitude de randonner dans la plaine.

Enfin, il faut de bonnes jambes et des poumons robustes, et l'on ne doit pas craindre d'avaler des kilomètres sans avoir la certitude de brûler seulement une cartouche.

De tous les gibiers, le plus classique est, je le répète, le lièvre; c'est peut-être celui, du reste, qui fait régulièrement la meilleure chasse. Il est né pour mourir ainsi, et quand un amateur du chien courant voit tuer un lièvre au débouché, il ne peut s'empêcher d'exprimer un regret en songeant aux bonnes heures qu'il aurait pu procurer avec les bons toutous à ses trousses.

Sa chasse est beaucoup plus amusante que celle du lapin, car elle dure plus longtemps, et plus agréable que celle de la grosse bête, parce qu'on revoit plus souvent l'animal que l'on poursuit : on se trouve près des chiens et on entend plus souvent le si joli concert.

Le lièvre lancé, c'est là que les chasseurs vont faire montre de leur savoir. C'est le moment de courir pour se poster.

L'un va attendre au carrefour où plusieurs sentiers se croisent, n'oubliant pas que les lièvres aiment les chemins propres et frayés. Un autre connaît une clairière dans un taillis, il va se mettre derrière un arbre.

Les malins, sachant que le lièvre revient volontiers à son lancer, laissent courir tout le monde et attendent l'animal au retour.

Quant aux ruses du lièvre elles sont innombrables et les chiens ont besoin, pour ne pas se faire jouer, d'avoir de grandes qualités de nez et une expérience longue à acquérir.

Le renard, dans les pays où les terriers ne sont pas trop nombreux, procure une des plus jolies chasses qu'on puisse rêver. Si certains chiens refusent sa voie, d'autres, au contraire, y sont très chauds : un chasseur, du reste, qui connaît ses toutous, doit savoir presque à coup sûr sur quel gibier ils se trouvent. Ils ne don-

nent pas de la même façon sur un lièvre que sur un renard, non plus que sur un chevreuil.

Le renard dans un carré un peu fourré se fait battre volontiers. S'il a la réputation d'être rusé, il faut cependant reconnaître qu'à la chasse il ne montre pas grande finesse.

Comme il est loin de son ennemi, le lièvre ! Il ne double jamais ses voies, il tourne à droite, à gauche, ne se rasant pas, trottant, en général, de toute sa hauteur ou allant au petit galop, sauf sous futaie où il allonge l'allure. Mais les chiens donnent fort et à pleine gueule sur cette voie chaude et malodorante et le coup de fusil est joli tout autant qu'utile !

Le chevreuil, beaucoup plus que le cerf « qui fait sa chasse lui-même » et pourrait au besoin être forcé par un chien de manchon, muse très bien devant la meute dans un bois touffu.

Un chevreuil bien cantonné randonne souvent dans le même coin ; il procure une chasse superbe, très fine, car sa voie est légère, et le rusé a, comme le lièvre, plus d'un tour dans son sac.

Mais je n'ai pas la prétention de faire ici un cours sur la chasse aux chiens courants.

Je citerai encore le sanglier — le loup étant passé à l'état de légende — encore qu'il faut

le plus souvent, dans la chasse à tir, le tuer presque au lancer, si l'on ne veut rentrer bredouille.

Mais la chasse aux chiens courants a bien ses déboires.

Voyez, dureste : l'animal est lancé, la musique résonne et l'écho des grands bois la renvoie de tous côtés. — Mais, peu à peu, les cris s'éloignent et au bout de quelques minutes, la forêt derechef redevient silencieuse. Il est de bonne heure et on « espère » un retour rapide. Le temps passe, la journée s'avance et l'attente se prolonge. C'est alors la retraite, la retraite manquée doublement, car les chiens, partis on ne sait où, vont coucher à la belle étoile. Et le chasseur qui les aime, ces bons et vaillants compagnons, dormira peu, l'oreille tendue, avec l'espoir d'entendre dans la



LE DÉCOUPAGE DU CHEVREUIL



LA CURÉE

nuit la bonne voix de Miraud ou de Ramono ! Espoir déçu parfois, car le chien désorienté, perdu, ne sachant plus le chemin de son « home », s'en va au hasard de la route.

Tout dernièrement j'ai retrouvé une chienne, au bout de trois semaines, à 40 kilomètres de chez moi et qui pendant ce temps a vécu en vraie bête sauvage. Le métier est donc dur pour ces chiens et ils ont besoin de soins tout spéciaux. Ils vivent dans la saison une vie double, une vie triple, et rapidement ils sont usés, à bout de leur ressort. Mais n'est-ce pas un charme de plus de les soigner ? Le vrai chasseur s'en occupe lui-même et examine s'ils ont au retour une bonne litière, une soupe bien chaude et réconfortante.

S'il élève — et n'est-ce pas le meilleur moyen d'avoir des chiens souples ? — il les habitue dès leur jeune âge à revenir aux appels. Il leur fait connaître le pays par de longues promenades et leur donne par cela même la connaissance du chenil. A la saison, ils sauront beaucoup mieux retrouver leur demeure si d'aventure ils se sont égarés.

Ah ! comme l'amateur de cette chasse est heureux lorsqu'il revient le soir fourbu — comme ses chiens — mais avec le souvenir du beau travail accompli !

Le tableau compte peu : assurément le coup de fusil final est l'apothéose de la pièce, mais la première pensée du chasseur est de se dire : « Quelle bonne chasse ! Mes chiens ont travaillé merveilleusement et ils vont avoir la joie de mordre un peu leur victime. »

A cette chasse le chien est tout, passe avant tout.

Aussi, comme l'on s'en veut parfois de les avoir coupés sur un lièvre déjà mené depuis une heure, pour les relancer sur des piquets de sangliers qui sont moins frais qu'on ne le supposait !

Je connais ces regrets pour y avoir passé, ils demeurent vivaces et vous reviennent la nuit dans les rêves...

Mais je m'aperçois que j'ai mis la charrue avant les bœufs, et que dans ces quelques lignes écrites — entre deux chasses — les souvenirs se sont mêlés,

confus, sans ordre... Excusez-moi, chers lecteurs ; la chasse, mon Dieu, quel vice indéracinable, disent les uns ; — n'est-ce pas le huitième sacrement ? disent les autres.

Je n'en sais rien, ma foi ; mais ce que je sais bien, c'est qu'elle vous tient bien quand elle se mêle de vous tenir....

MARCEL D'HERBEVILLE.

A propos de battues

Les merveilleuses chasses du Prince Stanislas Radzivil, dont le compte rendu fut inséré dans un de nos derniers numéros, ont enthousiasmé bon nombre de chasseurs.

Point n'est besoin pourtant de gagner la Pologne Russe, de mobiliser une armée de rabatteurs pour réussir quelques tableaux qui, sans être si fastueux, n'en sont pas moins éloquentes si nous en croyons les exploits signalés récemment par notre excellent confrère belge *Chasse et Pêche*.

Une quinzaine de chasseurs bruxellois et liégeois viennent en effet de mettre à leur actif, au mois dernier, lors de battues effectuées dans la forêt de Chiny (Luxembourg), 46 pièces se décomposant comme suit : 13 broquarts, 10 cerfs et 23 sangliers dont plusieurs dépassaient 100 kilos et dont l'un, vieux solitaire, atteignait même 135 kilos.

Fait assez rare et digne d'être relaté, un destireurs au cours d'une de ces battues réussit un quadruplé de cerfs avec une carabine à deux coups, qu'il dut recharger pour accomplir son exploit.

Certes nous sommes encore loin des 172 pièces, dont 150 sangliers, tués par les dix invités du comte Radzivil ; constatons pourtant que les récentes battues de la forêt de Chiny méritent bien le qualificatif de sensationnelles et qu'elles méritaient d'être relatées.

G. D.



LA RETRAITE



APRÈS LA CHASSE



UNE BATTUE MARCHANTE AU CONCOURS DE RETRIEVERS DU BREUIL

LES RETRIEVERS AU BREUIL

MONSIEUR Léon Thome avait mis sa jolie chasse du Breuil, en Seine-et-Marne, à la disposition du Retriever Club pour y donner ses épreuves annuelles. Le terrain très giboyeux, l'organisation parfaite et l'aimable réception pouvaient faire espérer une réussite complète. Elle l'eût été sans le temps qui fut détestable pendant toute la journée, avec une pluie persistante, rendant le terrain lourd, presque impraticable en certains endroits. Le sport fut néanmoins excellent quant au but visé par le Club et qui est la recherche des sujets les plus qualifiés pour la reproduction.

Les conditions dans lesquelles les chiens furent appelés à travailler différaient très sensiblement de celles de l'année dernière, à Valençay, où les battues de faisans se poursuivaient normalement au bois, chaque chien aux pieds d'un tireur attendant que la traque fût finie pour aller chercher les morts ou les blessés dissimulés sous le couvert. Aussi bien pour les épreuves du Retriever Club que pour celles — réservées aux spaniels — de la Société de Field-trials de l'Indre, c'est cette méthode qui fut suivie et elle semblait n'avoir donné que de bons résultats.

Cette fois, on procéda de deux façons différentes : pendant la première partie du concours, la chasse eut lieu par battues marchantes dans des couverts abondamment garnis d'où faisans et lapins partaient pour bientôt être arrêtés par le plomb des tireurs. Dès qu'un gibier était atteint, le chien désigné par le sort devait aller le rechercher. L'animal se livrait alors à une besogne d'exploration très intéressante au cours de laquelle son nez et son intelligence constituaient pour lui les aides les plus précieuses.

Quand ces couverts furent complètement battus, on s'attaqua aux remises artificielles aménagées au milieu de la plaine et autour des-

quelles les tireurs furent placés à poste fixe. Les rabatteurs poussaient alors le gibier vers les fusils. Dans ce cas les oiseaux tombaient sur le sol nu et les chiens qui les voyaient, la plupart du temps, les retrouvaient, dans beaucoup de cas, sans de trop grandes difficultés.

Quel fut le meilleur procédé; celui de Valençay ou bien celui du Breuil? En réfléchissant à l'un et à l'autre on s'aperçoit qu'ils présentent tous deux des avantages et des inconvénients. A Valençay,

si les chiens travaillèrent dans les conditions exactes de la réalité, le public ne vit pas grand'chose de ce qu'ils firent, les juges non plus et beaucoup de détails utiles pour leur classement leur échappèrent. Au Breuil, par contre, tout avait été préparé afin de donner le maximum de satisfaction aux spectateurs, mais le travail des chiens — dans la deuxième partie du concours seulement — fut un peu trop facilité.

Il y avait deux séries d'épreuves : les premières dites : à l'anglaise ne différaient des secondes dites : à la française qu'en ce qu'il était interdit aux propriétaires de tenir leurs chiens en laisse. On se rendit compte de ce que cette défense avait d'importance, quand, au cours d'une battue, quatre des concurrents se précipitèrent sur un faisan qui filait à pattes, le rejoignirent, le pillèrent et se le disputèrent presque en bataillant. Un retriever qui ne peut se tenir tranquille aux talons de son maître en attendant l'ordre d'aller rechercher un oiseau est un animal pratiquement inutilisable. Il est inadmissible, en effet, que d'aussi

grossiers écarts aient lieu à la chasse, on ne saurait les tolérer. C'est ce que les juges : MM. Tabourier et Lamagnère voulurent très justement faire remarquer en éliminant les trois concurrents fautifs — le quatrième avait été commandé pour le rapport du piéteur — et



JACK DU BREUIL, POIL PLAT, A M. LÉON THOME
1^{ER} PRIX DU CONCOURS A LA FRANÇAISE

qui s'appellent : Murdock et Morag, labradors, au baron Jaubert, et Olga du Breuil, poil plat, à M. Thome. Cette stricte observation des règlements est évidemment très regrettable pour les propriétaires, les trois chiens éliminés ayant auparavant fait preuve de grandes qualités olfactives. La chienne Dare, appartenant au dresseur Cotterousse, se trouva donc en tête du classement avec un deuxième prix qu'elle mérita parfaitement d'ailleurs.

Dans les épreuves à la française les mêmes faits ne pouvaient pas se reproduire et tout se passa normalement. Les premières places revinrent à Jack du Breuil et à Mollie, dans l'ordre, tous deux à M. Thome, suivis de Lady et de Bell, tous deux au duc de Gramont.

Les chiens de M. Thome, dans ce concours, montrèrent un nez vraiment remarquable. Le chien Jack est un vétérinaire de la recherche, et plusieurs saisons de chasse en ont fait un auxiliaire remarquable sur le gibier blessé.

Le Retriever Club a donc remporté au Breuil un nouveau et brillant succès. Son œuvre déjà a été féconde. Dans un très intéressant article qu'il a donné au « Bulletin officiel de la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, » le vice-président du Club, M. Louis Tabourier, en a retracé l'histoire.

« Ce qui s'est passé chez nos voisins d'outre-Manche a servi de modèle.

En Angleterre, en effet, bien que l'Ecosse et certains moors du pays de Galles constituent d'admirables régions de chasse au chien d'arrêt, le retriever prend une place de plus en plus prépondérante et les chiffres le prouvent aisément.

En 1909, neuf ans seulement après le premier field-trial digne de ce nom, il y avait deux grandes épreuves annuelles, celle de la Retriever Society (International Gun Dog League) et celle du Kennel Club, et huit épreuves de Comtés.

En 1911, il y eut onze épreuves, une de plus, qui ont duré vingt jours. Le meeting nouveau était les Championship Trials, ouverts aux seuls gagnants.

La nombre des chiens engagés dans ces différents concours a été de 201 retrievers !

La Retriever Society, actuellement le groupement le plus puissant de l'International Gun Dog League, peut revendiquer fièrement les progrès accomplis.

C'est elle qui, malgré l'opposition des exposants non chasseurs, a donné en 1900 son premier field trial et créé un règlement d'épreuves dont se sont inspirés le Kennel Club et les Sociétés du Royaume-Uni. Avant la fondation de la Retriever Society, l'histoire du retriever tient presque uniquement dans les comptes rendus d'exposition : rien ou presque rien comme sélection sur le terrain. Ses effets bien-faisants se sont vite fait sentir.

Grâce aux retriever-trials, des quantités de sportsmen qui n'exposaient jamais ont fait connaître leurs élevages et donné de précieux éléments de croisement aux amateurs du chien à poil plat. Grâce à ces épreuves, les retriever-vermen anglais ont pu constater la quasi-disparition du poil frisé comme chien de travail. Toujours grâce à elles, le retriever à poil plat a prouvé qu'il pouvait se suffire en dehors des familles d'exposition. C'est aux retriever-trials, enfin, que le labrador noir doit tous ses succès. En 1905, il n'y eut que deux chiens de cette variété engagés aux concours de la Retriever Society; en 1911, au même concours, ils étaient douze et un demi-sang. Dans l'ensemble des engagements de cette même année, ils ont été 103 contre 98 poil plat.

En France, les idées dominantes du nouveau groupement ont été les suivantes :

Sélection des retrievers de travail, quelle qu'en soit la variété, par des field trials annuels.

Le retriever ne devant se vulgariser que si les chasseurs peuvent faire dresser leurs chiens en France, le Club, par des prix spéciaux et des certificats de dressage, a voulu encourager avant tout les gardes et les professionnels.

Il a publié récemment une traduction du petit opuscule de M. Reginald Cooke, qui est un catéchisme école du soldat à l'usage des gardes et dresseurs; le dressage étant très spécial, on ne saurait trop en recommander la lecture.

Pour les premiers concours, le Club a demandé aux sportsmen qui lui firent le plaisir de juger à ses épreuves une grande indulgence pour les fautes de dressage. Il importait avant tout, les premières années, de

mettre en valeur les animaux de qualité. Le comité qui a fait le règlement de concours a néanmoins tenu à adopter dans toute leur rigueur les règlements anglais. Il y a des questions de principe sur lesquelles il ne faut pas transiger, quitte à faire pour les premiers temps des concessions de jurisprudence. Jacques LUSSIGNY.



DARE, CHIENNE POIL PLAT, A M. COTTEROUSSE, PREMIÈRE DU CLASSEMENT DANS LE CONCOURS A L'ANGLAISE



LES CONCURRENTS DU CONCOURS DU BREUIL

AVIATION

Les grandes épreuves de 1913

LE Ministère de la Marine vient de faire connaître son intention de doter de prix assez importants — quoique insuffisants à notre avis — un concours d'hydroaéroplanes qui se disputerait pendant l'été prochain.

C'est l'Aéro-Club de France qui a été choisi par M. Delcassé pour organiser cette épreuve, à laquelle la sollicitude gouvernementale donne un intérêt particulier.

Les bureaux de l'aviation au Ministère de la Marine ont indiqué qu'une somme de 50.000 francs serait répartie comme prix entre les différents concurrents. D'autre part, le Ministère se réserve d'acheter deux des appareils ayant satisfait aux conditions du concours; l'un serait payé 60.000 francs et l'autre 50.000 francs.

En faisant connaître ses intentions au Club de la rue François-I^{er}, le Ministère de la Marine a indiqué un certain nombre de caractéristiques obligatoires pour les appareils engagés. Comme ces caractéristiques ont été communiquées par le Ministère à différents journaux, il nous est permis de dire que les conditions exigées demanderont de la part des constructeurs un très réel effort. Aucun des appareils actuels ne peut, en effet, répondre aux desiderata exprimés par les services d'aviation du Ministère de la Marine.

Il y aura donc des plans nouveaux à dresser, une fabrication nouvelle à réaliser, des études et des essais nombreux; c'est

pourquoi nous estimons que 50.000 francs de prix représentent un chiffre minime, surtout si l'on considère que la constatation des qualités réclamées aux futurs hydroaéroplanes ne peut faire l'objet d'un concours unique.

On devra obligatoirement recourir à de nombreuses épreuves, au cours desquelles chaque appareil devra affirmer sa valeur dans la spécialité. Il ne faut pas en effet renouveler l'erreur du dernier meeting de Tamise. Dans ce dernier concours, on attribuait un certain nombre de points à chaque appareil et pour chacune des épreuves: navigabilité, vitesse, flottaison, mise en marche, durée, etc. L'addition de ces points ne correspondait à rien du tout: c'est cependant par ces totaux que furent départagés les concurrents. L'Aéro-Club de France, nous pourrions nous en porter garant, ne commettra pas la même faute grave.

D'ici quelques semaines nous connaissons donc le règlement de ce concours, doté par le Ministère de la Marine. Avec la coupe Gordon-Bennett qui doit se disputer en septembre prochain, ce seront les deux grandes épreuves d'aviation de l'année.

La coupe Gordon-Bennett doit en effet se disputer cette année en France parce qu'elle a été gagnée en 1912 par un Français, Védérines, dont on se rappelle la sensationnelle victoire aux Etats-Unis. La venue des défenseurs de nos couleurs en Amérique — car on sait

que le second de la coupe Gordon-Bennett fut Prévost, un autre Français — avait semblé faire le vide. Il n'y avait qu'un concurrent américain engagé pour disputer l'épreuve, encore déclara-t-il forfait quand il se fut rendu compte de la manière dont Védérines et Prévost tenaient l'atmosphère et aussi des vitesses qu'ils avaient réalisées.

Les conditions fixées jusqu'à présent pour la coupe Gordon-Bennett d'aviation sont que cette épreuve sera disputée au-dessus d'un terrain qualifié de « Cross Country amélioré » par le dernier Congrès de la Fédération Aéronautique Internationale à Vienne. Subséquemment la même Fédération doit fixer la distance de l'épreuve qui est, on le sait, une course de pure vitesse. Les appareils y prenant part peuvent être construits dans n'importe quel pays, la nationalité étant donnée par celle du pilote, car la Coupe Gordon-Bennett d'aviation se dispute entre nations, avec trois concurrents au maximum par pays.

En principe, cette année, la Coupe Gordon-Bennett doit se disputer à Reims, dans les plaines célèbres de Bétheny, où furent organisés par le Comité d'Aviation de la Champagne que présidait le marquis de Polignac, les sensationnels meetings de 1909 et de 1910.

Avec ces deux grandes épreuves d'aviation, l'Aéro-Club de France doit organiser une course d'aéroplanes de Paris à la mer. Mais c'est un projet à l'étude qui se réalisera si certains concours sont obtenus. Nous le souhaitons aussi, parce que l'épreuve de Paris à la mer doit être en principe réservée par la Commission d'aviation de l'Aéro-Club de France, qui en établira le règlement, à des aéroplanes « amphibies », c'est-à-dire susceptibles de flotter sur l'eau et capables également de se poser sur la terre ferme. A notre sentiment, c'est la vraie et la seule conception de l'appareil

d'aviation pratique, susceptible de tenter le touriste et de donner à celui-ci par ses doubles qualités d'atterrissage une sécurité que ne possèdent chacun en son genre, ni l'hydroaéroplane exclusivement muni de flotteurs, ni l'aéroplane pourvu seulement d'un train d'atterrissage.

Nous pensons même, à propos de cette épreuve et du concours organisé par le Ministère de la Marine, que celui-ci serait peut-être bien inspiré s'il exigeait des constructeurs cette adjonction du train d'atterrissage aux flotteurs des hydroaéroplanes. Ne serait-ce pas quelquefois pour un avion marin, employé au cours de futures guerres navales, la possibilité de se mettre à l'abri sur la terre ferme? La question vaut d'être étudiée.

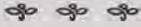
Pour en finir avec les épreuves d'aviation de 1913, démentons le bruit qui avait circulé de l'organisation d'un Tour de France en aéroplane; ses promoteurs avaient annoncé en demandant l'aide des municipalités et des Chambres de Commerce, que le concours de l'Aéro-Club de France serait sollicité également. Mais l'Aéro-Club de France a fait connaître qu'il ne voulait nullement patronner pareille organisation. Combien nous le comprenons! N'est-il pas du reste assez puissant pour organiser en même temps les épreuves qui lui conviennent et qui n'ont d'autre but que les progrès de l'aviation, sans aucun esprit commercial ou mercantile?

Paul ROUSSEAU.



LE NOUVEAU « FLYING BOAT » PAULHAN-CURTISS QUI PRENDRA PART AUX PROCHAINES ÉPREUVES D'HYDROAÉROPLANES

CHOSSES ET AUTRES



Les six jours de Paris.

C'est lundi prochain, à 6 heures du soir, que sera donné au Vélodrome d'Hiver, rue Nélaton, Paris, le départ de la première grande épreuve parisienne de six jours qui, de par ses engagés, promet de rapporter un complet succès.

Cette épreuve prendra fin le 19 janvier prochain et se disputera par équipes de 2 coureurs se relayant.

Voici la liste des braves qui prendront le départ :
Équipes américaines : Root-Moran, Wiley-Walthour.

Équipes françaises : Dupré-Lapize, Brocco-Berthet, Comès-Petit-Brcton, Beyl-Pouchois, Godivier-Crupelandt, Charron frères, Wirth-Cottrel, Germain-Léonard.

Équipes belges : Cyriel Vanhouwaert-Debaets, Louis Heusghem-Léon Buysse.

Équipe italienne : Verri-Polledri.

Équipes mixtes : Schneider-Grubb (Australien-Anglais); Gouillet-Fogler (Australien-Américain.)

Un tel lot de concurrents nous promet une épreuve merveilleusement disputée.



La deuxième Exposition de l'Automobile et du Cycle du Mans.

Le règlement de la deuxième Exposition de l'Automobile et du Cycle du Mans, organisée par l'Auto-

mobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest de la France, vient de paraître.

En voici les articles essentiels :

Cette Exposition aura lieu au Mans, du 23 février au 9 mars inclus.

Elle comprendra les classes suivantes :

Classe I. — Voitures automobiles, châssis, carrosserie automobile et leurs accessoires;

Classe II. — Véhicules industriels et de transport en commun;

Classe III. — Cycles et motocycles;

Classe IV. — Moteurs à usage industriel ou agricole, groupes électrogènes, bandages et roues, pièces détachées, éclairage, accessoires divers pour automobiles et cycles;

Classe V. — Publications, équipements et industries diverses concernant l'automobile et le cycle.

Les demandes d'admission devront parvenir au Secrétariat de l'A. C. S. O. avant le 31 janvier.

Les prix de location des stands varient de 100 à 260 francs, selon l'emplacement et les dimensions. Ces prix comprennent l'installation complète des stands : parquet, potelets, cordelières, tapis, enseignes et éclairage. Les exposants n'auront donc aucun autre frais à prévoir pour leur installation.

Des aménagements extérieurs et contigus au local de l'an dernier ont été prévus et permettront de doubler le nombre de stands.

Le règlement et le plan des installations sont envoyés à tous ceux qui en feront la demande au Secrétariat de l'A. C. S. O., 33, place de la République, Le Mans.

Aux Automobilistes.

Le Catalogue des Catalogues, Guide de l'Acheteur Automobile, vient de paraître pour la septième année. Il contient tous les prix et toutes les caractéristiques de 2.000 motocycles, side-cars, cycle-cars, voitures, véhicules industriels et avions, classés méthodiquement par ordre alphabétique et par ordre de prix. On peut donc juger ainsi d'un coup d'œil tous les véhicules qui s'offrent pour un prix donné.

Le Catalogue des Catalogues est envoyé contre 1 fr. 20 franco pour la France, 1 fr. 30 pour les autres pays, adressés aux éditeurs Victor Lefèvre et M. Baron, 1, avenue Félix-Faure, à Paris.



L'Exposition Canine de Paris.

La 39^e Exposition Canine, organisée par la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens, ouvrira ses portes le mardi 18 mai, sur la Terrasse de l'Orangerie des Tuileries, son emplacement habituel.

Le nombre de chiens engagés a encore augmenté et les races de chiens qui seront les mieux représentées seront les pointers, les setters, les cockers, dans les chiens de luxe les grands lévriers barzoïs, les chiens de garde, les Saint-Bernard, les chiens des Pyrénées et les bouledogues anglais.

Il y aura aussi le 20 mai un concours de chiens de police organisé par le Club du chien de police, de gardes-chasse et de douaniers.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VILLE DE PARIS

A adj^e s^r 1 ench., Ch. Not. Paris, 28 Janvier 1913, Terrain Rue ST-MARTIN, 251-253. S^e 279^m env. M. à p. 600 fr. le m. S'ad. M^{es} Delorme et MAHOT de la QUÉRANTONNAIS, 14, r. Pyramides. dép. ench. T

VENTE au Palais, à Paris, le 25 janvier 1913, à 2 heures. Maison de rapport à Paris RUE DU CHATEAU-D'EAU N^o 23 Revenu brut : 17.890 francs environ. Mise à prix 180.000 francs. S'adresser à M^{es} MENARD et Lot, avoués; Hocquet, notaire.

EAUBONNE (S.O.) Chât. et Parc d'Eaubonne. r. Nationale, 2 et 4; C^o 23 h. 22 a. 56. Libre. M à p. 500.000 f. à adj. s. 1 ench. Ch. Not. Paris, 28 janv. S'ad. M^o LEGAY, not. 93, r. St-Lazare, Paris.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pur sang hongre, alezan, avec papiers, 10 ans, beau modèle, 1^m62, 500 fr. S'adresser à M. Favre, officier des Haras, St-Lô. 369

Essai dix jours : deux excellentes bidettes bretonnes alezanes, 1 m. 45, 6 et 8 ans, beaucoup de type, très doublées, routières, parfaites, attelées partout, pouvant porter 120 kilos, douceur et sécurité absolues. 650 francs l'une. Chardon, Bannalec (Finistère). 381

Irlandais, 8 ans, 1^m60, ravissant modèle, très gros sauteur, très sage attelé. 2.200 fr. — Lieutenant de la Fontaine, Provins. 373

A enlever suite : Broxton, bel irlandais alezan, 9 ans, très osseux et membré, actions brillantes, vite, infatigable, agréable, 3 allures, peur de rien. Sauteur adroit. Photo. 1.800 fr. — Pecquet, Ermitage, Croissy-sur-Selle (Oise). 374

Irlandaise, irréprochable modèle, 9 ans, 1^m60, parfaite, très membrée, saine et nette, garanties, chasse journalièrement sous cent kilogram. 2.000 fr. — Cte de Milly, Berze-le-Châtel, Sologny (Saône-et-Loire). 375

Aldo, anglo-arabe baie, jument de concours très connue, a gagné en 1912 18 prix dont plusieurs sous 80 kilos, très vite et bondissante, bon hack, excellentes allures, bien



montées, prêtes à chasser, beaucoup de qualité, modèles irréprochables, saines et nettes. De Parfouru, Servigny, par Valognes (Manche). 382

Démonte complète : Jument rouanne, plein service Paris, très sage, peur de rien. — Pur sang, 9 ans, sage, très bien mis. — Coupé Binder, caoutchouté, très roulant. Victoria Mulbacher. — Harnais. — Cocher libre et recommandé. Granger, 5, avenue Victor-Hugo. Visible Pension Bertho, 27 bis, avenue d'Antin. 383

Coquet, remarquable chien de police, primé dans de nombreux concours, ayant pris part aux démonstrations dont il est question dans le précédent numéro, est à vendre. — S'adresser à M. H. Mouton, 3, boulevard Carnot, Le Vésinet (Seine-et-Oise). 377

On cherche à louer une propriété non meublée pour avril, à la montagne, altitude 300 à 800 mètres; 10 à 12 pièces, écurie, remise, dépendances de campagne, jardin et petite prairie, 8 à 10 heures de Paris, pays salubre et ensoleillé abrité des vents du Nord. Loyer annuel 2.000 à 2.500 francs. — Adresser offres à M. André H., 78, au Journal. 379

A louer dans la Haute-Vienne : 1^o Admirable pêche à la truite sur plus de 5 kilomètres d'une rivière importante comportant 3 barrages avec rapides;

2^o Pêche sur plus de 2 kilomètres d'un cours d'eau moins important parallèle, à très peu de distance de la rivière indiquée ci-dessus; deux barrages existent sur ce parcours. — S'adresser à M. Chambry, à Vicq (Haute-Vienne). 385

Le Cheval de Chasse, un joli volume in-4 de 180 pages, rempli d'illustrations.

L'auteur de cet ouvrage, M. Gentien, est un fanatique du cheval, assidu des laisser-courre de sa région et veneur de la bonne école. C'est assez dire qu'en outre du feu sacré, il possède toute la compétence nécessaire pour parler utilement du cheval de chasse.

La liste des principaux chapitres de cet ouvrage, que nous donnons ici, en dira plus que tous les éloges que nous en pourrions faire : Le Type. Organiser son écurie. Harnachement, Sellerie. Achat des chevaux. Extérieur du cheval. Présentation à la main et montée. Les Jeunes Chevaux. La Condition. La Nourriture. Sorties. Vêtements. Le Saut. La Chute. Accidents. Précautions. Pansage. La toilette. Les Robes. La Ferrure. Le ver de la Prê. L'Attelage l'été. La femme à cheval. Dehors, etc.

Edité avec luxe et d'un prix très abordable, cet ouvrage a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des vénéreux. — Prix, 6 fr. au Bureau du Journal.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzellier Dir.)
4, rue du Bouloi, Paris.

COMME TOI
PARFUM ULTRA PERSISTANT
ED. PINAUD
18, PLACE VENDÔME, PARIS